



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

Bénéficiez de l'aide Emploi Francs

Toutes les entreprises et toutes les associations, mentionnées à l'article L. 5134-66 du Code du travail, peuvent recourir aux emplois francs. L'expérimentation « Emplois Francs », conduite depuis avril 2018 dans certains départements, connaît une généralisation à l'ensemble du territoire national depuis le 1^{er} janvier 2020.

Pour toute embauche à partir du 1^{er} janvier 2020, vous êtes susceptible de bénéficier d'une aide, proratisée en fonction de la durée de travail hebdomadaire, de :

- **15 000 euros sur 3 ans** pour une embauche en CDI (5 000 euros par an) ;
- **5 000 euros sur 2 ans** pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (2 500 euros par an). Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat.

Les personnes éligibles à l'aide d'Emploi Franc sont :

- Les demandeurs d'emploi résidant dans l'un des 1 438 Quartiers Prioritaires de la Ville (à vérifier sur <https://sig.ville.gouv.fr/>)
- Les jeunes non-demandeurs d'emploi suivis par une mission locale

Aucun critère d'âge, de niveau de diplôme ou de durée d'inscription à Pôle Emploi n'entre en considération.

Afin de bénéficier de cette aide, la [demande](#) doit être déposée au cours des 3 mois suivant la date de signature du contrat de travail auprès du service Pôle Emploi compétent.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50549>

Avant chaque embauche, nous vous recommandons de vérifier si vous pouvez être éligible à cette aide.

La logique des emplois francs est attachée au lieu de résidence de la personne recrutée. Quelle que soit l'adresse de votre association, vous pouvez bénéficier de l'aide.

Pour plus d'informations :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

Pour nous contacter :

COFAC

22 rue Oberkampf - 75011 PARIS

www.cofac.asso.fr

cofac.coordination@cofac.asso.fr

Tél. 01 43 55 60 63